



Communiqué de presse

Dans le cadre de la consécration des règles de transparence, d'intégrité et de la bonne gouvernance dans la gestion de la commande publique et en vue d'assurer une application saine des procédures techniques pour la réalisation des ouvrages conformément aux règles de l'art, le Ministère de l'Equipelement et du Transport a entamé l'exécution du programme d'audit interne pour la période 2013-2014.

Les objectifs escomptés de ces missions sont essentiellement la sensibilisation des cadres et fonctionnaires du Ministère sur l'importance de la vérification du degré de conformité des actes administratifs et techniques et du respect de la réglementation; mais aussi la mise en exergue des insuffisances procédurale ou en moyens matériels ou humains pour y apporter les remèdes appropriés.

Ces missions sont de nature à consolider, promouvoir et mutualiser les compétences techniques, cœur de métier de ce Ministère et hisser le niveau de technicité des différents cadres et techniciens qui exercent dans le secteur.

Cette campagne d'audit interne a été inaugurée le 02 octobre 2013 par une équipe de travail présidée par Monsieur le Directeur des Affaires techniques et des Relations avec la Profession à la Direction Régionale de l'Equipelement et du Transport de KENITRA et sera par suite étendue à l'ensemble des services du Ministère.